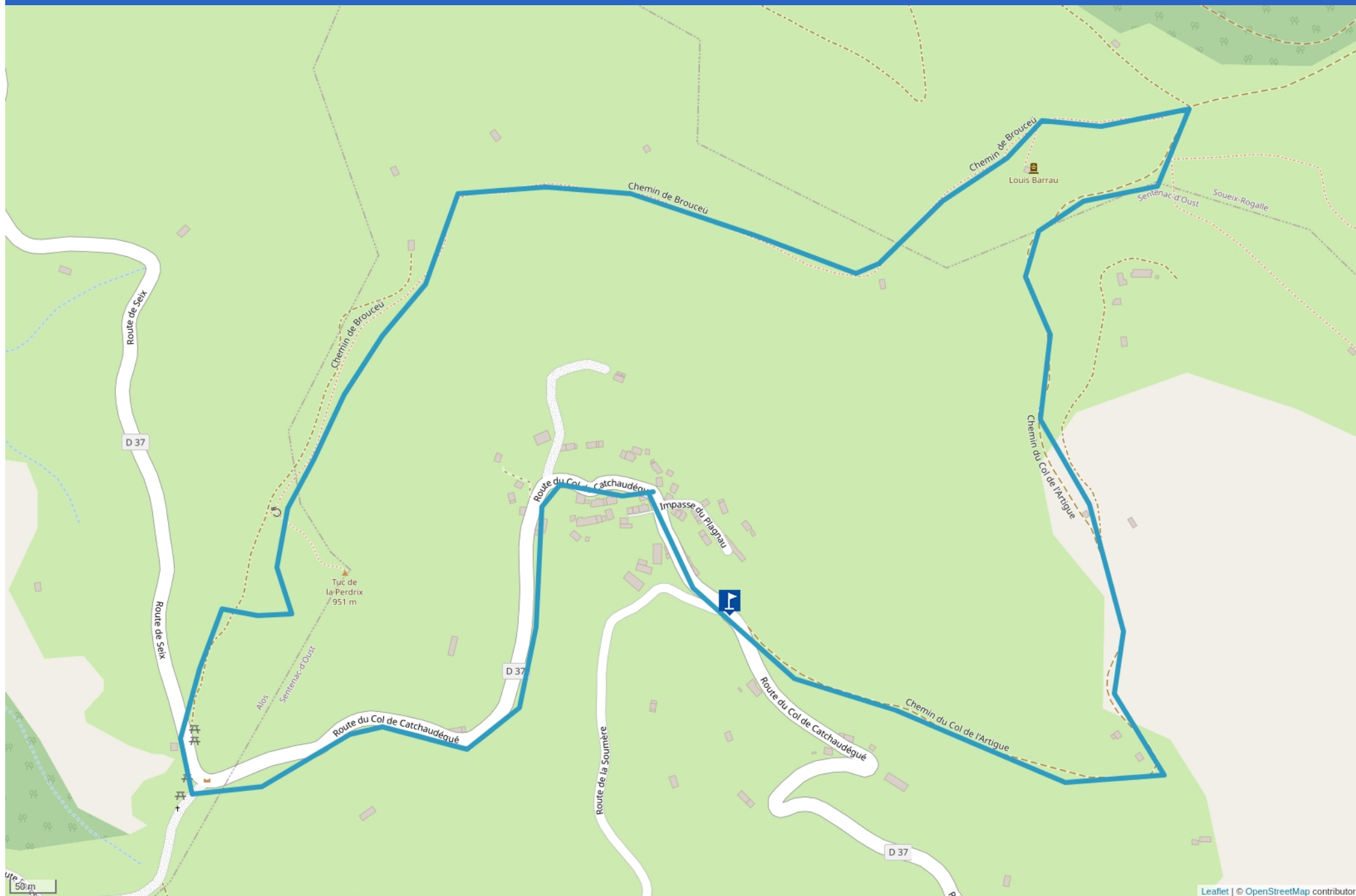


# LES PASSEURS



Leaflet | © OpenStreetMap contributors

Cet itinéraire est délivré après expertise par les comités départementaux. Il répond aux critères de qualité définis par la FFRandonnée.

[www.ffrandonnee.fr/la-federation/espace-professionnels/labellisation-des-itineraires-pr](http://www.ffrandonnee.fr/la-federation/espace-professionnels/labellisation-des-itineraires-pr)



Mise à jour le 28/03/25 par Office de tourisme Couserans Pyrénées et généré par [www.cirkwi.com](http://www.cirkwi.com)

# Les Passeurs

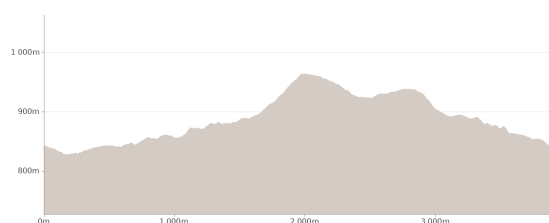
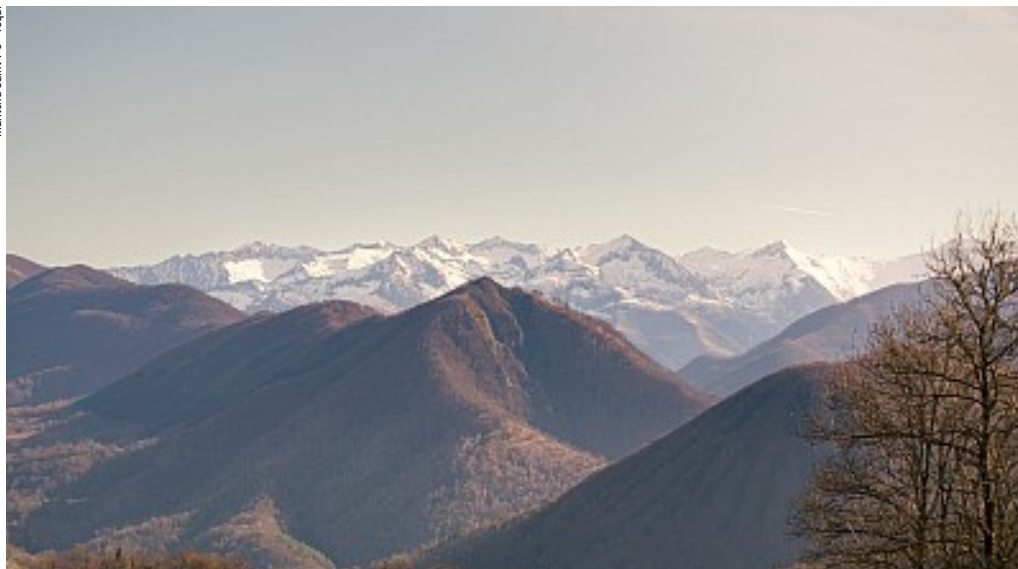
Proposé par : **Office de tourisme Couserans Pyrénées**

Validé par la FFRandonnée

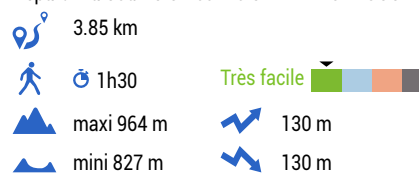
"Ce PDF a été généré à partir de Cirkwi, la plateforme de partage d'activités touristiques qui vous fait voyager" [www.cirkwi.com/circuit/664905](http://www.cirkwi.com/circuit/664905)



Manichu Saint-Pé - Téqui



Départ : La Soumère - 09140 SENTENAC-D'OUST



Balade historique sur le Chemin de la Liberté et superbe panorama sur les montagnes du Haut-Couserans. Balade en balcon sur un petit sentier bordé de prairies pacagées par vaches et chevaux.

## TOPO/PAS À PAS

1A/ prendre la piste légèrement caillouteuse jusqu'à une 0.00 -

2A/ 1ère bifurcation 0.30

(départ à droite d'une piste herbeuse vers Escots), continuer sur 50 m.

3A/ col de l'Artigue

prendre la 1ère à gauche (150 m. après au droit d'une grange une croix à la mémoire d'un passeur tué pendant la 2ième guerre) le sentier s'élève progressivement puis en décrivant une grande courbe et arrive à

Cet itinéraire est délivré après expertise par les comités départementaux. Il répond aux critères de qualité définis par la FFRandonnée.

[www.ffrandonnee.fr/la-federation/espace-professionnels/labellisation-des-itinerares-pr](http://www.ffrandonnee.fr/la-federation/espace-professionnels/labellisation-des-itinerares-pr)

4A/ col de Catchaudégué 1.15 -

où vous prenez à gauche la route pour revenir à votre point de départ

5A/ fin 1.30 -

Circuit N°5b :

1B/ 0.00 départ de la variante à la 2ième à gauche : suivre la piste (remarquez à son début un amoncellement de blocs rougeâtres à votre gauche, il s'agit de marbre extrait de la carrière située au sommet)

2B/ à la 1ère bifurcation tournez à gauche 0.10 -

3B/ laissez le départ de sentier à droite 0.30 -

continuez à monter jusqu'à

4B/ l'ancienne carrière 0.35-

là montez à droite le petit sentier jusqu'au

5B/ Sommet-Point de vue 0.45 - redescendre jusqu'à la carrière (10mn) puis au

6B/ croisement précédent 0.50 - prendre cette fois le petit sentier qui descend à gauche jusqu'à un petit col avec une grange

7B/ Plantach 1.10

vous rejoignez la piste et l'empruntez à

droite vers 2B puis continuez la descente jusqu'au

8B/ Col de l'Artigue 1.30 -

Circuit N°5c (1 h.10 AR) VTT,Cheval:

1C/ descendre à gauche la piste herbeuse 0.00 - qui se finit par deux lacets avant de retrouver

2C/ le GR Pays 0.25 -

tourner à gauche, le chemin chemine à la limite entre bois et pâtures communales et aboutit au

3C/ hameau d'Aurac 0.50

suivre à gauche la petite route puis

la piste qui vous reconduit au

4C/ Col de l'Artigue 1.10

## PÉRIODE D'OUVERTURE

Du 01/01 au 01/12.

Sous réserve de conditions d'enneigement.

## NATURE DU TERRAIN

Terre

Revêtement dur (goudron, ciment, plancher)



Mise à jour le 28/03/25 par Office de tourisme Couserans Pyrénées et généré par [www.cirkwi.com](http://www.cirkwi.com)

## RÉFÉRENCES TOPO GUIDES ET CARTOGRAPHIQUES

Références cartographiques :

TPP 25 IGN 2048OT Aulus les Bains -Mont Valier

## CONTACT

Téléphone : 05 61 96 26 60

Email : [contact@tourisme-couserans-pyrenees.com](mailto:contact@tourisme-couserans-pyrenees.com)

Site web : <https://www.tourisme-couserans-pyrenees.com/>

## COMPLÉMENTS D'ACCUEIL

Vous êtes au cœur du Parc Naturel des Pyrénées Ariégeoises.

Nous vous encourageons à adopter un comportement responsable dans ce milieu fragile et partagé.

- Rester sur les sentiers et emporter ses déchets.
- Observer la flore sans la cueillir.
- Rester discret, pour les animaux sauvages.
- Dans les zones d'estive, penser à refermer les clôtures et barrières. Ne pas approcher ni nourrir les animaux. Si un Patou (chien de protection des troupeaux) s'approche de vous, écarter-vous lentement et calmement. Pas de grands gestes ni de cris, même s'il aboie, car il vous considérerait comme une menace. S'il vous suit, ignorez-le.
- La baignade dans les lacs est déconseillée. La crème solaire (même bio !) et autres cosmétiques sont source de pollution dans ce milieu fragile.
- Le bivouac est autorisé, mais seulement entre 19h et 9h, et à plus d'une heure de marche d'un parking.
- En période de sécheresse tout feu est interdit. Dans les autres cas, les feux sont autorisés seulement à plus de 200m d'une forêt. Préférer les réchauds aux foyers naturels.
- En cas de rencontre, très peu probable, avec un ours (qui cherche à tout prix à nous éviter) : manifestez-vous calmement, éloignez-vous progressivement, et ne courez pas.

